

des Sacrées Congrégations, » on pouvait croire et on était heureux de dire qu'il s'était soumis.

L'adhésion malheureusement était incomplète et conditionnelle. Le Saint-Office l'a jugée insuffisante et demande une soumission pure et simple.

Samedi matin, dans une entrevue au palais archiépiscopal où il avait été mandé, M. l'abbé Loisy a reçu cette communication. Le *Temps* annonce qu'il se propose d'écrire directement à S. Em. le cardinal Merry del Val.

(*La Croix*, 29 janvier.)

Correspondance de Londres

— O —
28 janvier 1904.

UNE UNIVERSITÉ CATHOLIQUE POUR L'IRLANDE

Cette question, qui revient périodiquement depuis un demi-siècle, est aujourd'hui plus que jamais à l'ordre du jour. C'est comme le dernier retranchement de l'intolérance protestante que les catholiques aient à forcer. On sait que, malgré la séparation de l'Eglise et de l'Etat en Irlande, l'Université de Dublin est restée au pouvoir de celle-là. Elle est richement dotée, admirablement pourvue de tout ce qui est nécessaire à l'enseignement supérieur le plus perfectionné. Sans doute les restrictions légales sont abolies, et les catholiques sont admis comme les autres à suivre les cours ; mais leurs évêques, gardiens de leur foi, leur défendent d'user de cette liberté, et l'interdit épiscopal est aussi redoutable que l'épée de feu avec laquelle le Chérubin écartait nos premiers parents du paradis terrestre.

A diverses reprises, des tentatives furent faites, notamment par M. Gladstone, pour redresser ce grief et pour doter les catholiques d'Irlande d'une Université à eux. Toutes échouèrent misérablement. L'épiscopat irlandais persévéra dans ses justes revendications, et l'on parle beaucoup en ce moment d'un plan conçu par un pair protestant d'Irlande, le comte de Dunraven, pour donner satisfaction à des désirs légitimes.

On sait que l'Université de Dublin se compose d'un seul et unique collège, le collège de la Trinité. Lord Dunraven propose